

Atelier Grand Nord

Du 26 janvier au 2 février 2027

Initié par la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Atelier Grand Nord**, qui en est à sa 23^e édition, est un forum unique de rencontres sur la scénarisation de longs métrages de fiction en langue française. Occasion privilégiée de discussion autour de 14 scénarios, l'Atelier alimente la réflexion sur le travail d'écriture restant à faire, en y apportant une vision nouvelle et collective.

Lieu d'échanges entre scénaristes professionnels de divers pays francophones, il favorise la circulation d'idées et de points de vue, de même que le partage d'intentions et de cultures. À long terme, Atelier Grand Nord contribue à tisser des liens propices à la collaboration entre pairs sur des productions ou coproductions futures.

Déroulement

L'Atelier se déroule du **mardi 26 janvier au mardi 2 février 2027**, dans un cadre inspirant, à moins de deux heures de Montréal.

Pendant une semaine dense et stimulante, scénaristes, consultantes et consultants se consacrent entièrement au scénario, dans un esprit de créativité et de collaboration. Les personnes participantes doivent lire les 14 scénarios soumis avant leur arrivée, afin de nourrir des discussions approfondies sur les forces, les failles et les pistes de réécriture de chaque projet.

Chaque scénario bénéficie d'une plénière d'une heure, où l'ensemble du groupe se penche sur le projet dans un échange structuré et bienveillant. Un horaire préétabli permet également des rencontres individuelles avec trois consultants de nationalités différentes de la sienne. Les scénaristes travaillent en vase clos tout en profitant de moments de détente et d'inspiration en pleine nature.

Participants

L'Atelier accueillera un maximum de 14 scénaristes et de sept consultants. La répartition par pays est la suivante :

- **Belgique** : deux scénaristes et un consultant;
- **France** : quatre scénaristes et deux consultants;
- **Luxembourg** : un scénariste et un consultant;
- **Suisse** : deux scénaristes et un consultant;
- **Canada hors Québec ou pays d'Afrique francophone** : un scénariste;
- **Québec** : quatre scénaristes et deux consultants.

Conditions de soumission des projets

L'Atelier est réservé aux scénaristes et aux scénaristes-réalisatrices, scénaristes-réalisateurs. Toutefois, le scénario doit faire l'objet d'une option prise par une société de production québécoise reconnue par la SODEC. C'est cette société de production qui est responsable de soumettre le projet pour Atelier Grand Nord.

À des fins d'harmonisation entre les partenaires, le scénario soumis doit être, au minimum, à l'étape intermédiaire (2^e version).

- Le projet soumis doit être un long métrage de fiction écrit en version originale française.
- Dans le cas d'une coscénarisation, un seul scénariste sera admissible.
- Un projet soumis à Atelier Grand Nord **ne peut être déposé au 1^{er} dépôt de l'année 2027-2028 du Volet 1 – Aide à la production de longs métrages de fiction** de la SODEC, ni avoir été soumis au programme d'aide à la production dans le passé.
- Un nouveau projet d'une scénariste ou d'un scénariste ayant déjà participé à Atelier Grand Nord est admissible.
- Les scénarios de long métrage d'animation et d'adaptation littéraire sont acceptés.
- Le projet soumis doit avoir obtenu une aide à la scénarisation par un organisme gouvernemental, un distributeur ou un télédiffuseur.
- Le dossier d'inscription doit être complet pour être admissible.

En plus de cet appel de projets, la SODEC se réserve le droit d'effectuer une invitation sélective. Toutefois, tous les projets seront analysés par le comité de sélection.

Critères d'admissibilité des scénaristes

Les sociétés de production peuvent soumettre un projet développé par un scénariste expérimenté, y compris ceux ayant déjà participé à Atelier Grand Nord à titre de consultant ou de scénariste.

- **Expérience minimum requise des scénaristes** : avoir scénarisé un long métrage de fiction ayant été porté à l'écran au cours des sept dernières années, soit entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2026. Par « porté à l'écran », on entend une sortie en salles commerciales au Québec.
La SODEC pourra considérer un scénariste dont un long métrage de fiction (autre que celui déposé dans le cadre de cet appel) est en voie d'être porté à l'écran. Ce projet devra être porté par un producteur reconnu par la SODEC.

OU

- Avoir scénarisé, au cours des sept dernières années, au moins trois épisodes d'une série télévisée de fiction.

OU

- Avoir scénarisé, au cours des sept dernières années, une websérie commandée par et/ou diffusée sur une plateforme de diffusion.

ET

- Avoir son domicile au Québec depuis au moins deux ans.
- Être disponible pour séjourner à l'extérieur de Montréal du mardi 26 janvier au mardi 2 février 2027.

Inscription

Veillez remplir le formulaire d'inscription en ligne au plus tard le **vendredi 2 octobre 2026, à 23 h 59** accompagné des documents suivants :

- Une lettre de motivation du ou de la scénariste expliquant son intérêt à participer à Atelier Grand Nord (maximum une page);
- Un synopsis (maximum une page);
- Une version dialoguée « intermédiaire » (pas de première version) du scénario (90 à 120 pages maximum);
- Une note d'intention du ou de la scénariste relative au projet (maximum deux pages);
- Un curriculum vitae du ou de la scénariste (maximum deux pages).

Tout dossier incomplet sera refusé.

Formulaire d'inscription

Sélection

Les projets soumis seront transmis à un comité de sélection formé de quatre personnes professionnelles du cinéma. La SODEC communiquera uniquement avec les personnes dont le projet aura été retenu. Les décisions seront annoncées au plus tard le **vendredi 13 novembre 2026**. Le choix est sans appel et aucun commentaire portant sur l'évaluation des projets ne sera communiqué aux personnes non retenues.

Renseignements

Catherine Bernard

Coordonnatrice aux affaires internationales, SODEC

514 841-2217

catherine.bernard@sodec.gouv.qc.ca